

Pierre Crocombette

Éric Sguario

A l'attention de Madame la rectrice  
Sous couvert de Madame Benmokhtar,  
Proviseure du lycée Romain Rolland

Le 6 mars 2015, à Ivry sur Seine

Objet : maintenance informatique, Tice et DHG

Madame la Rectrice,

Nous tenons par la présente lettre à vous exposer nos inquiétudes relatives à la DHG et aux moyens humains qui seront dédiés à la maintenance informatique l'année prochaine.

Pour mémoire, nous assurons la gestion et la maintenance du réseau informatique pédagogique qui comprend :

- plus de 350 ordinateurs en fonctionnement pour une utilisation pédagogique
- 4 serveurs pédagogiques (un serveur 2003, un serveur 2008, un serveur antivirus et le serveur OMT, c'est à dire le serveur de gestion des notes, absence et emploi du temps)
- 1 000 utilisateurs approximativement (élèves et professeurs).
- une activité de fond et régulière liée au réseau (abonnement Internet, installation TNI, demande d'équipement en nouveaux ordinateurs, gestion de l'inventaire, formation des professeurs ...)
- le projet de mettre en place l'appel en ligne, qui nécessite l'installation d'un nombre conséquent d'ordinateurs dans les salles de classe

Depuis début 2014, le parc informatique a augmenté de façon sensible. En effet, nous comptons une centaine d'ordinateurs de plus, et notre charge de travail ne cesse d'augmenter, à moyens constants. Dans une entreprise, cette charge de travail nécessite à minima un salarié à temps complet, et à ce jour, l'institution ne nous octroie que 6 heures hebdomadaires (5 heures dans la DHG fléchées TICE

+ 1heure en HS).

C'est pourquoi nous vous demandons de passer de 6 heures à 8 heures allouées à la maintenance.

Nous demandons également que ces heures soient des heures postes en décharge d'enseignement (et pas en HSA) et non des IMP que nous refusons catégoriquement.

Cette année, le Président de la République, Monsieur François Hollande a lui même lancé un grand plan numérique, affirmant que ce plan devrait être « appliqué dans toutes ses dimensions à la rentrée 2016 ».

De même le ministère expliquait que «L'État entend investir grandement. Il s'agit de réaffirmer notre volonté d'accorder une grande place au numérique».

C'est donc confiants que nous vous faisons cette demande.

Nous vous présentons nos salutations respectueuses.